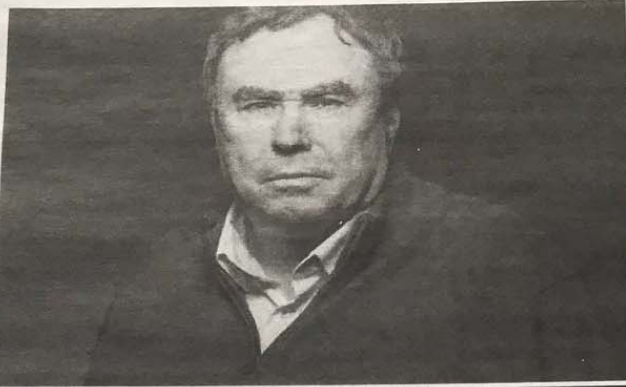


Benjamin Stora et la guerre d'Algérie : «En attendant les excuses, construisons»

L'historien et spécialiste de l'Algérie Benjamin Stora est à Alger à l'invitation du recteur de la Grande Mosquée de Paris, M. Chems-eddine Hafiz, afin de participer aux festivités de la célébration du 60^e anniversaire de l'indépendance de l'Algérie. Natif de Constantine et auteur de nombreux livres sur la guerre d'Algérie et de biographies de militants algériens, il se voit confier, le 20 mars 2020, par le président français Emmanuel Macron, la lourde mission de dresser un état des lieux sur la mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie. Un an après sortira un livre, France-Algérie les passions douloureuses, et un rapport avec 22 propositions convergeant vers la réconciliation.



Benjamin Stora.

Entretien réalisé par
Maya Zerrouki

Oui, mais l'un n'empêche pas l'autre... Des discours, il y en a eu comme celui du président Chirac sur les massacres de Sétif, le discours du président Sarkozy à Constantine qui condamne le système colonial, le discours du président Hollande à Alger en décembre 2012, la déclaration de condamnation de la colonisation comme crime contre l'humanité du candidat à la Présidence Emmanuel Macron. Maintenant, la question qu'il faut se poser est : que faire ? J'ai préconisé une démarche de petits pas. Cela fait un demi-siècle que je suis confronté à cette question de discours généraux et de disputes idéologiques mais où rien ne se passe vraiment. Sur la recherche des disparus, les restitutions d'archives, les réparations à propos des essais nucléaires, et bien d'autres sujets encore. Ma démarche est de faire avancer ensemble, Français et Algériens, sur ces questions.

Qui a refusé votre proposition de faire entrer Gisèle Halimi au Panthéon et pourquoi ?

Cette préconisation fait partie des obstacles que je rencontre. Des filles de harkis ont fait circuler une pétition contre, je me suis heurté à l'extrême droite française qui a rejeté tout mon rapport et toutes mes préconisations, la droite française également. La gauche française n'a rien dit, sauf le Parti communiste français qui a soutenu certaines propositions. Pas de réaction non plus de «La France insoumise». Il n'y a pas eu de mobilisation réelle dans la société, dans la jeunesse. A partir de points simples, symboliques, représentatifs, on pourra avancer dans la connaissance de la réalité du système colonial, la pratique de la dépossession foncière, les déplacements de populations, les massacres de populations, le 8 Mai 1945...

Quelle est la préconisation qui vous tenait à cœur qui a été réalisée et celle non encore réalisée ?

Celle qui me tenait vraiment à cœur, c'est la reconnaissance de l'assassinat de Ali Boumendjel et celle que j'attends dans sa réalisation : l'entrée de Gisèle Halimi au Panthéon.

Avez-vous eu des contacts avec votre homologue, l'historien algérien Abdelmadjid Chikhi, à qui le président Téboune a confié la mission de travailler sur la réconciliation mémorielle ?

Je n'ai pas rencontré M. Chikhi, nous nous sommes parlés, au tout début de la rédaction de mon rapport, quelquefois au téléphone.

Pour terminer, et maintenant que vous suivez attentivement la mise en place de vos préconisations, sur quel sujet travaillez-vous ?

Actuellement, je réfléchis à l'écriture d'un livre sur les résonances mémorielles de la guerre d'Algérie en France, en analysant les réactions à mon rapport. En particulier les offensives de l'extrême-droite sur la réhabilitation du système colonial. Dans un autre registre, les discussions passionnées en Algérie autour de ces questions. A ce propos, je dois préciser que, du côté algérien, je n'ai pas rencontré que des oppositions. Ainsi, le président algérien ne s'est pas manifesté contre mon travail.

Vous l'aurez compris : je suis dans une perspective des avancées concrètes et pratiques. Pour que la question mémorielle soit pas un frein dans l'établissement de rapports entre la France et l'Algérie. Mais outil pour avancer vers un avenir commun.

Photo : DR

M. Stora, vous êtes né et avez grandi en Algérie, à Constantine plus précisément. Pouvez-vous nous dire dans quelles conditions votre famille a-t-elle quitté l'Algérie en 1962 ?

J'étais un enfant de 12 ans, j'ai donc suivi mes parents qui ont longtemps hésité avant de partir. Mon père était vendeur de semoule. Il vivait à Constantine depuis toujours, il était voisin du Cheikh Abdelhamid Ben Badis, sa famille dans les Aurès connaissait très bien Ferhat Abbas. En 1962, mes parents se sont finalement décidés à partir. Ils ne savaient pas trop si c'était un départ définitif ou pas.

De votre mémoire d'enfant de 12 ans, que gardez-vous comme souvenirs vivaces encore aujourd'hui ?

Les derniers jours de l'Algérie française ont été très durs. Il y avait des explosions tous les jours, en particulier contre les boutiques des commerçants algériens. Les rues étaient quadrillées par des barrages et des barbelés, nous étions confinés à la maison depuis un an.

Vous êtes un farouche défenseur de l'Algérie indépendante et pourtant votre famille en a payé le prix fort. C'est assez paradoxal, non ?

L'histoire coloniale a provoqué la séparation entre les deux communautés qui appartenaient à la même histoire, au même univers. Elles ont été séparées avant et après le décret Crémieux de 1870. Quand la guerre en Algérie a commencé, les Juifs étaient français depuis cinq générations. L'œuvre d'assimilation à l'Algérie française avait été largement accomplie. Beaucoup étaient fonctionnaires dans l'administration coloniale, instituteurs, infirmiers, interprètes, même si, sous le régime de Vichy, cette nationalité française leur avait été retirée.

Vous êtes le spécialiste le plus médiatisé de l'histoire de l'Algérie en France, est-ce pour cela que le président français Emmanuel Macron vous a confié la mission de travailler sur la réconciliation entre les deux pays ? Comment s'est fait son choix, selon vous ?

Honnêtement, je ne le sais pas du tout, mais ce n'est sans doute pas du fait de ma médiatisation. J'ai retrouvé par hasard un numéro de la revue *Esprit* de l'an 2000 traitant des rapports entre la mémoire et l'histoire. J'y avais collaboré par un article sur l'émergence des mémoires dans différentes sociétés, et Emmanuel Macron, que je ne connaissais pas à l'époque, avait aussi écrit dans le numéro de cette revue un article très long sur le thème de la mémoire. Il travaillait

alors avec le philosophe Paul Ricoeur. N'oubliez pas que la revue *Esprit* était opposée à la guerre en Algérie et pour l'indépendance. E. Macron était très jeune, 21 ans, et il avait lu mon livre *La gangrène et l'oubli* sorti en 1991. Il connaissait donc mon travail et lorsqu'il est devenu président de la République, il avait connaissance de mes travaux sur la mémoire. Beaucoup ne connaissent pas le parcours intellectuel d'Emmanuel Macron lié en partie à la revue *Esprit*, une revue catholique progressiste opposée à la guerre d'Algérie où écrivait Paul Ricoeur, d'où son intérêt pour l'affaire Maurice Audin et Ali Boumendjel.

Sur quelles bases avez-vous entrepris la rédaction du rapport sur la mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie ?

Lorsque le président Macron m'a demandé, en juillet 2020, de «dresser un état des lieux juste et précis sur la mémoire de la colonisation et de la guerre d'Algérie» j'avais déjà une importante documentation pour les besoins de mes livres antérieurs sur les rapports entre histoire et mémoire. J'ai ensuite entamé des entretiens pendant six mois avec une cinquantaine de personnes, d'associations d'anciens combattants français, de disparus, des enfants d'immigrés, des enfants d'appelés, des descendants de harkis, des gens opposés à la guerre comme ceux qui étaient pour la guerre, des représentants des droits de l'Homme... Cette liste figure à la fin de mon travail. J'ai remis mon rapport officiellement au président Macron le 21 janvier 2021 avec 22 propositions concrètes, comme la reconnaissance du massacre des travailleurs algériens du 17 octobre 1961 à Paris, l'ouverture des archives sur la période coloniale et la guerre d'Algérie, l'élaboration d'un guide des disparus de la guerre, les réparations concernant les victimes des essais nucléaires...

Parmi vos recommandations réalisées, celle de la reconnaissance, le 2 mars 2021, de l'assassinat de Ali Boumendjel. Pourquoi lui, précisément ?

Pour plusieurs raisons. D'abord personnelles. Sami, son fils cadet, décédé il y a quelques années, était un ami de longue date, militant pour la démocratie en Algérie. Il m'avait raconté l'histoire de son père, montré des archives familiales, des photos, des écrits. J'avais rencontré sa maman, Malika, la veuve de Ali Boumendjel, à maintes reprises. Lorsque j'ai eu l'occasion de travailler sur ce rapport, j'ai pensé à prendre le cas Ali Boumendjel (arrêté et torturé puis assassiné par les parachutistes du général Massu, ndr) qui était, rappelons-le, avocat, militant de la défense des droits de l'Homme,

ardent défenseur de la cause nationaliste algérienne qui n'était pas contre la France, mais contre le colonialisme français. Il était aussi ami avec Ferhat Abbas et Messali Hadj, deux personnages pour lesquels j'ai consacré des biographies.

A partir de l'histoire d'Ali Boumendjel, il était possible dans mon esprit d'évoquer d'autres victimes comme Larbi Ben M'hidi. En France, le président Macron a reçu les petits-enfants de Ali Boumendjel et leur a demandé pardon, c'était une rencontre très émouvante à laquelle j'ai participé.

N'avez-vous pas l'impression de mélanger le personnel et le professionnel ? Une commission n'aurait-elle pas été plus objective ?

J'essaie de m'approcher de l'objectivité depuis le début de mon travail universitaire, commencé dans les années 1970. J'essaie d'établir des faits historiques de manière indéniable, en n'abandonnant pas mes convictions personnelles, celles de la nécessaire décolonisation. A partir du moment où j'avais accumulé près d'un demi-siècle de travaux d'histoire, j'ai voulu mettre en œuvre, dans le rapport, toutes ces connaissances pour faire avancer les moyens d'une réconciliation mémorielle. Réunir une commission avec de nombreux chercheurs, c'était se situer dans un temps très long, plusieurs années de discussions, de confrontations ou de disputes académiques. Mon rapport se situe en un temps plus court, en situation d'urgence, dans la mesure où nous nous approchons du 60^e anniversaire de l'indépendance.

Les Algériens vous reprochent de ne pas avoir été clair sur la présentation des excuses de la France à l'Algérie concernant les crimes coloniaux. Que répondez-vous à cela ?

Je ne suis pas opposé aux excuses et cela est écrit dans mon rapport, devenu un livre. J'ai écrit qu'il ne fallait pas se servir de la question des excuses pour ne pas commencer à accomplir certaines actions. J'ai cité l'exemple du Japon qui a présenté ses excuses plusieurs fois à la Chine, ce qui ne l'empêche pas de continuer à adopter encore des postures de racisme colonial.

J'ai proposé des actions concrètes (certaines ont déjà été réalisées, ndr). 132 ans de colonisation ne peuvent pas se régler par un seul discours.

Il y a un travail gigantesque de pédagogie à faire dans la société française, dans les programmes scolaires, le cinéma, la télévision, et valoriser, travailler sur des personnages importants qui servent de références. C'est un chantier énorme qu'il faut commencer et mettre en œuvre.